

## FEUILLE DE VŒUX des MS

### Considérant

- La teneur nouvelle de la feuille de vœux pour la rentrée 2008 adressée aux maîtres-ses spécialistes (MS) ;
- L'absence de toute explication relative à la modification principale de la feuille de vœux qui consiste à demander aux MS de définir leur taux d'activité sur 28 périodes et non sur 26 comme précédemment,

*Les membres du Conseil représentatif, réunis en séance ordinaire,*

**Demandent qu'une concertation ait lieu le plus rapidement possible entre la direction de l'enseignement primaire et l'association professionnelle afin de :**

- Définir selon quelles modalités la feuille de vœux des MS doit être remplie ;
- Permettre à toutes et tous les MS de se prononcer en connaissance de cause sur leur futur taux d'activité et leur traitement salarial à la rentrée 2008 ;
- Convenir, à propos de la feuille de vœux et des aspects qui y sont liés (conditions de travail), d'une communication claire à l'attention des personnes intéressées.

---

***Résolution adoptée à l'UNANIMITÉ***